



COMPTE-RENDU

Concertation sur l'élaboration du SCoT-AEC et révision du PLUI

« Diagnostic » du projet Rouen Métropole 2050



COMPTE-RENDU

3^{ème} Réunion publique participative

Mardi 19 mars 2024 à Franqueville-Saint-Pierre
(Salle André Bourvil) de 18h à 21h

Cadrage général

Dans le cadre du projet Rouen Métropole 2050 (élaboration du SCoT-AEC et révision du PLUi), la Métropole Rouen Normandie organise une première phase de dialogue avec ses parties prenantes autour du diagnostic du projet. Cette phase débute le 23 février 2024 par une conférence de presse du Président de la Métropole et une rencontre avec les acteurs du territoire et les parties prenantes associées (PPA).

Pour faire participer le grand public et les parties prenantes élargies au diagnostic, la Métropole propose un questionnaire participatif en ligne (sur la plateforme jeparticipe) et organise quatre réunions publiques participatives réparties sur le territoire. Le 11 mars à Duclair, le 18 mars à Elbeuf, le 19 mars à Franqueville-Saint-Pierre puis le 20 mars à Rouen.

En amont de chaque réunion publique, la Métropole de Rouen propose un temps dédié aux Elus permettant de les informer de la démarche.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse de la première réunion publique participative qui a eu lieu le 19 mars à Franqueville-Saint-Pierre.

Objectif des réunions publiques participatives

- Informer les conseillers municipaux que leurs communes ont désigné des référents pour suivre l'élaboration du SCoT AEC et la révision du PLUi.
- Initier le dialogue autour du projet Rouen Métropole 2050 dans tout le territoire.
- Associer largement les élus au lancement de la discussion autour du projet Rouen Métropole 2050 car ils en seront les signataires à l'issue.
- Présenter le cadre de réflexion du projet Rouen Métropole 2050 et sensibiliser au changement de paradigme climatique, d'aménagement et urbain grâce à l'outil nommé « la Fresque de la Métropole Rouen Normandie ».
- Recueillir le diagnostic d'usages des parties prenantes du territoire.

Déroulé et note d'ambiance

La troisième réunion publique participative s'est déroulée le mardi 19 mars 2024 à Franqueville Saint Pierre dans la salle André Bourvil en présence de Hugo Langlois conseiller délégué de la Métropole à la protection, la valorisation et la gestion de la Seine, ainsi que des équipes projet de la planification de la Métropole Rouen Normandie.

En amont de la réunion publique, une séquence de 18h à 18h30 a été consacrée à l'accueil des élus des communes de la Métropole afin de leur présenter la démarche **Rouen Métropole 2050**. Il a été rappelé que chaque commune dispose de référents désignés pour suivre l'élaboration du SCoT-AEC et la révision du PLUi.

Cette séquence avec les élus s'est terminée par des échanges informels en accueillant le grand public. **50 élus étaient présents** pour cette première partie de la réunion locale.

A 19h, la réunion publique participative a commencé par une introduction de Hugo Langlois. Celui-ci a évoqué les changements de paradigme et de posture de la métropole face au changement climatique, la consommation d'espaces et la croissance démographique. Afin de mieux s'approprier les enjeux autour du SCoT-AEC PLUi, les participants ont répondu à un quiz sur le sujet et ont écouté

une présentation de la démarche Rouen Métropole 2050 réalisée par Séverine Lemerrier de l'équipe de la Métropole Rouen Normandie.

La réunion publique s'est poursuivie par un temps de réflexion en sous-groupes autour de la « Fresque de la Métropole Rouen Normandie » qui permet de s'approprier les enjeux d'aménagement, de transformation du territoire et du changement.

Après avoir manipulé la fresque et mis en relation ses différents éléments, les participants ont été invités à décrire les problématiques de leur territoire, les atouts et les fragilités de la Métropole, selon eux.

La démarche Rouen Métropole 2050

La troisième réunion publique sur le diagnostic du projet s'est tenue à Franqueville-Saint-Pierre dans la salle André Bourvil de 18h à 21h en présence du vice-président Hugo Langlois et de l'équipe projet de la Métropole Rouen Normandie.

46 élus étaient présents pour la première partie de la réunion qui leur était dédiée.

29 citoyens étaient présents lors de la réunion publique auxquels se sont joints des élus restés pour la deuxième partie de la réunion. Au total 49 participants, habitants et élus confondus étaient présents à la réunion publique.



Dès le début de sa mandature en 2020, le conseil de la Métropole Rouen Normandie a souhaité impulser la transformation sociale et écologique de son territoire. Elle a également déclaré l'urgence climatique en 2021 et s'est fixée pour ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

C'est dans ce contexte que la Métropole Rouen Normandie s'engage dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ainsi que dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Elaboration du SCoT-AEC

D'une part, le SCoT est un document stratégique qui définit le devenir du territoire sur 25 ans. Plus précisément, ce document définit un développement équilibré du territoire et des éléments du grand paysage et de l'environnement à protéger et à valoriser (les sols, les forêts, la Seine, le réseau des mares, les zones humides, etc.). **D'autre part, le PCAET est un plan d'action portant sur les enjeux du climat, de l'air, de l'énergie et de l'adaptation au changement climatique.** Le PCAET sera intégré au SCoT dans son élaboration, d'où le nom de « SCoT-AEC ».

Révision du PLUi

Le PLUi est un document d'urbanisme qui définit des zones d'habitat, des zones économiques et des zones agricoles. Il a été approuvé en 2020 et fera donc l'objet d'une révision.

Le défi pour la Métropole sera de mener cette démarche non pas dans une logique de développement du territoire comme c'était le cas auparavant mais de ménagement du territoire. Cela signifie qu'elle veillera à ne pas accroître sa consommation foncière (comme le prescrit la loi Zéro artificialisation nette) et à prendre en compte toutes les entités naturelles du territoire (et non seulement l'humain).

Travaux en sous-groupes autour de la Fresque « Métropole Rouen Normandie »

La fresque de la Métropole Rouen Normandie est un outil de sensibilisation permettant de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement, de la transformation du territoire et du changement climatique de la métropole. La fresque consiste en un jeu de cartes décrivant des phénomènes (« étalement urbain », « inondations », « imperméabilisation des sols », « conflits sociaux », etc.) en quatre lots. Des informations concernant la Métropole sont fournies sur les cartes.

Dans un premier temps, les participants en groupe de 3 à 6 personnes ont élaboré une fresque à partir de ces cartes, en les agençant dans une logique de causes-conséquences. Dans un second temps, les participants ont répondu collectivement sur la base de leur fresque aux consignes suivantes :

- **Décrivez en bleu les problématiques qui concernent le plus votre territoire ? Pour quelles raisons ? (Justifiez vos réponses)**
- **Décrivez en vert, 2 cartes qui évoquent le plus pour vous les atouts de la Métropole d'aujourd'hui (Justifiez vos réponses)**
- **Décrivez en rose, 2 cartes qui représentent les fragilités de la Métropole, aujourd'hui.**

Après s'être prêté à l'exercice, chaque groupe a présenté en plénière les résultats de ses réflexions. Cela a permis de faire la restitution des idées prioritaires de chaque groupe.

Groupe 1 :

L'un des participants a d'abord tenu à souligner l'absence de carte concernant le « **comportement humain** ». Or, pour que « l'humain soit moteur dans les années à venir il faut respecter les envies, sans se voir imposer des changements brusques : par exemple on doit pouvoir continuer de faire son barbecue dans son jardin individuel ». Une participante du même groupe vient nuancer son propos : « Il y a des choses que l'on ne va plus pouvoir faire et il va falloir l'accepter même si ça va être dur. Si on s'habitue au changement ce sera plus facile que de continuer à penser comme cela et aller droit dans le mur ». Les deux participants s'accordent à dire que **le changement de paradigme doit se réaliser en accompagnant les citoyens**.

Problématique(s) de leur territoire :

- **Les risques de circulation**, notamment la cohabitation entre les piétons, les cyclistes, les camions et les voitures sur la route de Paris.
- Les participants se montrent inquiets de la **sécurité de la piste cyclable** qui est en train de se construire. Selon eux, les nombreuses sorties (de parkings, de magasins, etc) représentent un danger (exemple à Franqueville Saint Pierre, le long de la D6014).
- **Incivilités**. Le respect des règles de sécurités routières n'est pas effectif : « On peut continuer à appuyer sur les feux pour les piétons pour traverser face à la Garenne, ça ne sert à rien, les voitures continuent de passer au rouge ».
- **Forme urbaine**. La ligne droite des routes incite les usagers à dépasser les limitations de vitesses même en présence d'un radar. Ainsi les participants formulent un **besoin de cohabitation** entre les différents modes de transports, de façon qu'il n'y ait pas de risques de sécurité.
- Les participants souhaitent que « **l'aménagement et l'offre des transports soient repensés** ».

Les atout(s) de la métropole :

- **Les espaces naturels**
- **Les friches**
- **La Seine comme mode de transport** et ce à l'intérieur de la Métropole comme à l'extérieur. Les participants souhaitent plus de navettes fluviales.

Fragilité(s) de la métropole :

- La sécurité alimentaire (peu de maraichage)
- **Les risques industriels**, notamment avec la présence des sites Seveso.

Groupe 2 :

Problématique(s) de leur territoire :

- **La sécurité des pistes cyclables.** Même si des projets sont en cours, « cela reste insuffisant, il y a des améliorations à faire sur les réseaux de pistes cyclables ».
- **Les transports en communs et le réseau routiers** en général suscitent des problématiques, notamment dans **la rue de Paris**.
- **La pollution.** Les participants trouvent problématique de recevoir les fumées polluées des industries puisqu'ils subissent les vents d'Ouest dominants.
- **La perméabilité des sols de l'aéroport** : « il est très beau mais il y a de longues pistes bitumées, donc des eaux qui ne peuvent pas rentrer dans les sols ». La question de son utilité est posée vue son faible usage.
- **La géographie du site.** Même si cela peut être un avantage paysager, « Rouen est dans une cuvette c'est une problématique ».

Atout(s) de la métropole :

- **Les boisements** de la Métropole.
- La présence de beaucoup de **zones agricoles**.
- **La Seine et sa biodiversité.**
- **Le vent, pour développer les énergies renouvelables**, notamment les éoliennes.
- **Le climat**, plutôt pluvieux.
- **L'aéroport.** Cela peut générer des nuisances lorsqu'on habite près, mais cela permet surtout le développement économique de la Métropole.

Fragilité(s) de la métropole :

- **Les risques industriels.**
- **La densité urbaine.**
- **La position géographique** : « la cuvette ».
- **L'aéroport**
- **Les marnières.**

Groupe 3 :

Problématique(s) de leur territoire :

- **La densification** dans le cadre de ville moyenne, pour résoudre ce problème, les participants indiquent qu'il faut « limiter la hauteur et la proximité des immeubles ».
- Recréer des **espaces verts** dans les villes (notamment au Mesnil Esnard)
- Accroître les « **déplacements doux** ».
- Favoriser le **covoiturage**.
- Le contournement Est est également mentionné

Atouts de la métropole :

- La **mutualisation** des usages et des services, notamment sur le traitement des déchets.
- La diversité des **paysages urbains**.
- La présence **d'espaces boisés**.
- Le fleuve, La **Seine**.

Fragilité(s) de la métropole :

- **Les risques industriels**.
- **Les inondations** potentielles.

Le groupe demande qu'il y ait **plus de pistes cyclables**. Il s'agit **d'utiliser plus fréquemment le vélo** pour moins avoir recours à la voiture.

Groupe 4 :

Problématique(s) de leur territoire :

Le sujet principal du groupe a été « **le contournement Est** ». De manière générale, les problématiques relevées ont porté sur **la mobilité**, et le recours indispensable à la **voiture**. Les participants ont aussi relevé :

- **La consommation d'énergie fossile – la qualité de l'air – la santé humaine.**
- **Les émissions de gaz à effets de serre – le dérèglement climatique.**
- **Les feux de forêts.**
- **Les inondations.**

Atout(s) de la métropole :

- « **La Seine** est un atout fluvial, elle permet le transport en milieu naturel et aussi **l'attractivité du territoire** ».
- **Les espaces naturels** représentent pour les participants un atout de la Métropole. Cela a des effets positifs sur la **qualité de l'air** et la **préservation de la faune**.
- **Les friches** représentent également un atout car elles permettent de « construire la ville sur la ville ». **Le respect de la ZAN** est relevé par les participants.

Fragilité(s) de la métropole :

- **La perte des sols agricoles** et la **sécurité alimentaire** représentent des fragilités, la production agricole pour l'autonomie de la Métropole Rouen Normandie est décrite comme « insuffisante ».
- **La Seine peut aussi être une fragilité par rapport aux inondations.**

Groupe 5 :

Problématique(s) sur leur territoire :

- **Les mobilités** : « La mauvaise desserte de tout ce qui est collectif ».
- **La dénaturation.**
- **L'impact de l'homme sur son environnement** : « L'anthropisation/l'impact de l'homme » sur la nature.
- Le problème de **ruissellement**.
- **L'accès limité aux loisirs** et à la **culture** car cela reste « **compliqué de s'y rendre** ».

Atout(s) de la métropole :

- Accès à la culture et au patrimoine.
- Accès aux soins
- L'emploi
- L'université.

Fragilité(s) de la métropole :

- **Les risques industriels.**
- « **La préservation de la ressource et de la qualité de l'eau** ».
- **Les mobilités qui restent « à développer ».**

Groupe 6 :

Problématique(s) sur leur territoire :

- **La circulation**
- **Les risques industriels.**

Atout(s) de la métropole :

- **La Seine, pour le transport.** Cela permet en effet de « remplacer le transport de fret de manière fluvial plutôt que par camion ». La Seine représente aussi un **atout en terme de biodiversité**.
- **Les friches.**
- **Les énergies renouvelables.**
- **La diversité des paysages et des espaces urbains**

Fragilité(s) de la métropole :

- **La densification de population**, ce qui génère **une hausse des prix sur le territoire.**
- **La circulation.**
- **Les risques industriels.**

Les participants ont aussi entouré les fragilités suivantes sur leurs supports :

- **Le dérèglement climatique.**

- La consommation d'énergies fossiles.
- Les canicules.
- La qualité de l'air.
- L'empreinte carbone.
- La santé humaine.
- L'atteinte à la biodiversité.

Groupe 7 :

Problématique(s) sur leur territoire :

- **La circulation.** Les participants soutiennent que la circulation est **génératrice de pollution** et que cela **rend difficile la cohabitation** voiture vélo piétons, transports en communs.
- **Les risques industriels** dû aux usines Seveso qui se trouvent dans l'agglomération Rouennaise. Les participants précisent qu'il y a 28 sites Seveso et que ces risques « ne concernent pas que les communes sur lesquelles ces activités sont implantées. On s'aperçoit que Le risque industriel est très élevé et peut s'étendre très loin ».
- **Les inondations.** Les participants mentionnent la présence de nombreux **problèmes de ravines** à Saint Thomas Epinay. Cela est de plus en plus fréquent.
- **Mauvaise qualité de l'air** dû aux transports, à l'industrie, au chauffage.

Atout(s) de la métropole :

- **Les espaces naturels.**
- **Les friches.** « 1000 Hectares de friches sont potentiellement disponibles pour bâtir, renouveler les bâtiments en économisant les bons sols ».

Fragilité(s) de la métropole :

- **Les réseaux routiers** et le fait de devoir **prendre la voiture.**
- **La qualité de l'air.**
- **La pollution.**
- **L'accroissement de la population d'agglomération** et la **desserte en transports en communs.** « La population a beaucoup augmenté surtout sur le plateau Est, mais pas les dessertes de transports en communs ». Il reste des quartiers non desservis et la fréquence des transports est insuffisante.
- **La préservation de la qualité de l'eau**

Groupe 8 :

Problématique(s) sur leur territoire :

- **L'absence de pistes cyclables.** « Dans la commune (Bonsecours) il n'y a pas de pistes cyclables ou très peu, pire il n'y a pas de **projets** de pistes cyclables ».
- **Absence de transport en communs.** « A Ymare, il n'y a pas de bus ». Cela oblige le recours à la voiture.

- **Les pollutions.**
- **Les risques industriels.**
- **Séparation des usages :** « les entreprises à un endroit, les habitations à un autre, les séparations selon les classes sociales, l'université très loin ».
- **Les émissions de gaz à effet de serres.**
- **L'étalement urbain.**

Atout(s) de la métropole :

- **Friches industrielles.**
- **Les espaces naturels :** « Il y a beaucoup de forêts en métropole. Il paraît que nous sommes champions de la biodiversité dans la métropole ».
- **La qualité de la biodiversité.**

Fragilité(s) de la métropole :

- **La sécurité alimentaire.** « Elle est très faible car il y a très peu de maraichages. Le tiers des cultures sont essentiellement du blé et des pommes ».
- **L'usage de la voiture.**

Réactions à la fin de la réunion publique

La problématique des **marnières** est relevée :

« Dans le temps, les agriculteurs avaient besoin de la marne pour fertiliser leurs terres, donc ils creusaient beaucoup. Cela a fait des trous sur lesquels des maisons se sont reconstruites, maintenant les maisons s'effondrent et disparaissent dans les marnières. » **Cela constitue un risque « majeur d'affaissement ».**